

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

## Incendie à l'école maternelle Mont le Comte au Havre : la piste accidentelle privilégiée

Lila Lefebvre

~4 minutes

---

Publié le lundi 22 décembre 2025 à 18:35

La piste accidentelle est privilégiée après l'incendie dans l'école maternelle du Mont le Comte au Havre, indique le parquet du Havre dans un communiqué ce mardi. Samedi soir, 200m<sup>2</sup> sont partis en fumée.

**Le parquet du Havre privilégie la piste accidentelle** après [l'incendie qui a ravagé une partie de l'école maternelle du Mont le Comte dans le quartier Caucriauville du Havre](#), indique-t-il dans un communiqué ce lundi 22 décembre 2025. Vers 21h30 samedi, le feu s'est déclaré dans la salle de jeu de l'établissement, déclenchant l'alarme anti-intrusion, ce qui avait conduit ce dimanche le parquet à ouvrir une enquête pour "*destructions volontaires par incendie*".

### Pas de trace d'effraction

Un expert est passé ce lundi, "*il n'a pas été découvert d'autre départ de feu*" que l'unique découvert suite à l'incendie, indique Soizic Guillaume, la procureure de la République du Havre. Qui ajoute qu'"*aucune trace d'effraction n'a été détectée*".

"*Le déclenchement de l'alarme anti-intrusion peut être expliqué par l'incendie*", avance encore la magistrate, et elle conclut : "**L'origine du sinistre paraît accidentelle** et l'enquête se poursuit sur la base de dégradations involontaires afin de déterminer si un manquement à une obligation de prudence peut être ou non étayé."